Paris, le 27 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REFORME DE LA FORMATION :
LA FFB ATTEND DES EVOLUTIONS NOTABLES LORS DU DEBAT PARLEMENTAIRE

La FFB salue le projet de loi sur la réforme de la formation professionnelle, présenté aujourd'hui. La Fédération souscrit totalement aux objectifs de renforcement de l'apprentissage, de simplification pour les entreprises et de développement des compétences. En effet, le projet de loi comprend de bonnes mesures, telles que :

- l'alignement du temps de travail maximum des apprentis mineurs sur celui de leurs maîtres d'apprentissage,
- l'assouplissement des modalités de ruptures du contrat d'apprentissage,
- le financement assuré de tous les contrats d'apprentissage,
- une contribution formation unique pour les entreprises, qui s'inscrit en baisse pour les moins de 250 salariés.

Pour autant, la FFB regrette que ce projet de loi conduise à renforcer le rôle de l'Etat dans le pilotage du système, notamment avec une collecte des contributions formations confiée aux URSSAF corrélée avec la création d'une agence nationale « France compétences ». Cette centralisation laisse présager des marges de manœuvres réduites pour les branches.

Le texte comporte également de nombreuses incertitudes qui génèrent des inquiétudes pour les entreprises, en particulier en ce qui concerne le déroulement de la période transitoire, les capacités de financement de la formation continue des salariés ou encore l'équilibre financier à terme des CFA (centre de formation des apprentis). Alors que le bâtiment forme actuellement plus de 60 000 apprentis, ce manque de visibilité risque de générer un attentisme préjudiciable au développement de l'apprentissage et de la formation. Cet effet est déjà à l'œuvre avec l'annonce du désengagement de certaines régions de nombreux projets de financement de CFA.

Jacques Chanut, président de la FFB, réagit « *Cette réforme se veut ambitieuse. Il faut donc veiller à ce que les conditions de mise en œuvre soient réalistes, sans confondre vitesse et précipitation* »

Contact :
Anaïk CUCHEVAL - 01 40 69 51 39
cuchevala@national.ffbatiment.fr - @AnaikCucheval

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 126* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 038 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1ère organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2016). www.ffbatiment.fr ou @FFBatiment